

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO
COMTE LAC-SAINT-JEAN EST

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno, Lac-Saint-Jean Est, tenue le lundi, 7 mars 2011 à 19:30 heures, en la salle des délibérations régulières du Conseil située en la Mairie de Saint-Bruno et à laquelle sont présents:

LE MAIRE : M. RÉJEAN BOUCHARD
LE MAIRE-SUPPLÉANT : M. MARC-ANTOINE FORTIN
LES CONSEILLERS : M. FERNAND BOUCHARD
M. JEAN-CLAUDE BHÉRER
M. BERTHOLD TREMBLAY
M. DOMINIQUE CÔTÉ

membres de ce Conseil et formant quorum.

ABSENT : M. MAGELLA DUCHESNE

Assiste également à l'assemblée M. GILLES BOUDREAU, Secrétaire-trésorier.

1.- **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

La séance débute par une courte prière. Après quoi, M. le maire déclare l'assemblée ouverte.

2.- **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

54.03.11 Il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Berthold Tremblay et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que soumis au Conseil par le Secrétaire-trésorier.

3.- **ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 21 FÉVRIER 2011**

Le secrétaire de l'assemblée donne lecture des entêtes des résolutions adoptées lors de la séance régulière du Conseil du lundi 21 février 2011.

55.03.11 Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Dominique Côté et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance régulière du Conseil tenue le lundi 21 février 2011 soit approuvé tel que rédigé et soumis après ladite séance.

4.- CORRESPONDANCE

- Une lettre de Frédéric Côté, directeur général du Groupe Le Pas, reçue le 28 février 2011, nous remerciant du don fait à leur organisme.

- Une lettre de Robert Bouchard, Député de Chicoutimi - Le Fjord, reçue le 23 février 2011. Ce dernier nous remercie pour notre intervention auprès du président du CRTC afin de réclamer une modification à la loi actuelle et obliger les distributeurs de télévision par satellite à diffuser les stations locales dans les régions.

- Une lettre du chef de base de la SOPFEU à Roberval, René Ferland, reçue le 24 février 2011. Il nous rappelle qu'il est indispensable pour leurs besoins opérationnels, d'avoir en main un maximum d'informations sur notre municipalité.

- Une lettre de Jean-François Moreau de Loisir Scientifique, reçue le 2 mars 2011. Il nous invite à devenir membre du CLS Saguenay-Lac-St-Jean. Après discussion, le Conseil municipal n'adhérera pas à cet organisme.

- Une lettre de Madeleine Gagnon, adjointe à la direction de la Chambre de commerce et d'industrie Lac-St-Jean-Est, reçue le 2 mars 2011. Celle-ci nous demande d'adhérer à la Chambre de commerce et d'industrie Lac-Saint-Jean-Est. Après discussion, le Conseil n'adhérera pas à cet organisme.

- Une pétition concernant le LET, reçue le 3 mars 2011. Le Conseil municipal reçoit cette pétition de citoyens d'Hébertville-Station et des environs et verra à analyser celle-ci avant de faire un suivi, si nécessaire.

5.- ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 21 FÉVRIER 2011 AU 4 MARS 2011

LES LISTES DE COMPTES SUIVANTES ONT ÉTÉ PRODUITES AU CONSEIL:

SECTION MUNICIPALITÉ:

COMPTES À PAYER	:	42
		024.55 \$
COMPTES DÉJÀ PAYÉS	:	53
		114.23

SECTION RÈGLEMENT F.D.I.

COMPTES À PAYER	:	1	287
			401.89
COMPTES DÉJÀ PAYÉS	:	1	

119.00

56.03.11

Il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu unanimement d'approuver les listes des comptes à payer produites au Conseil pour la période du 21 février 2011 au 4 mars 2011, lesquelles ont été précédemment vérifiées par le comité des finances et d'autoriser le Secrétaire-trésorier à libérer les fonds à cet effet.

Il est en outre résolu que les comptes déjà payés par chèque et portant les numéros 8700 à 8717; 8759 à 8768; 8771; et 649 à 651; soient et sont acceptés tels que libérés.

Je , soussigné Secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses précédemment décrites sont entérinées par le Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno.

SIGNÉ CE 7^{ième} JOUR DU MOIS DE MARS 2011

Le Secrétaire-trésorier

Gilles Boudreault

6.- NOMINATION D'UN MAIRE-SUPPLÉANT POUR LES MOIS D'AVRIL, MAI ET JUIN 2011

Il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Dominique Côté et résolu unanimement que ce Conseil nomme M. Jean-Claude Bhérer comme maire-suppléant pour les mois d'avril, mai et juin 2011, et qu'il soit également désigné substitut du maire à la M.R.C. de Lac-St-Jean-Est pour la même période.

Il est en outre résolu que M. Jean-Claude Bhérer soit autorisé à signer les chèques de la municipalité en l'absence de M. le maire pendant cette période.

7.- DEMANDE DE BARRAGE ROUTIER DE LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

Il est proposé par M. Jean-Claude Bhérer, appuyé par M. Dominique Côté et résolu unanimement d'autoriser la Croix-Rouge canadienne à procéder à un Barrage routier le 14 juillet 2011 dans notre municipalité, plus précisément aux intersections de l'avenue Saint-Alphonse et de la rue Napoléon ainsi que de l'avenue Saint-Alphonse et de la rue Armand, dans le cadre de leur campagne financière annuelle.

Il est en outre résolu d'indiquer à la Croix-Rouge canadienne qu'elle devra faire une demande auprès du ministère des Transports concernant l'intersection Melançon et rang 6 puisque celle-ci est de leur juridiction.

8- APPROBATION DE LA PROGRAMMATION DE LA TAXE D'ACCISE 2009 - 2013

Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Fernand Bouchard et résolu unanimement d'approuver la programmation de la taxe d'accise 2009 - 2013 pour un coût total des travaux prévus de 820 000 \$ comprenant plus spécifiquement les travaux suivants :

Mise aux normes d'eau potable et d'eaux usées	0 \$
Connaissance de l'état des conduites d'eau potable et d'eaux usées	30 000 \$
Renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées	130 000 \$

Voirie locale	660 000 \$
Coût des travaux prévus	820 000 \$

Il est en outre résolu que Réjean Bouchard, maire, et Gilles Boudreault, directeur général, ou Carl Bouchard, directeur général adjoint, soient autorisés à signer les documents relatifs à ce dossier.

9.- APPROBATION DU PRIX DE VENTE D'UN TERRAIN. RE: P-9A, RANG IV, CANTON LABARRE

60.03.11 Il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Jean-Claude Bhérier et résolu unanimement d'accepter la vente d'un terrain désigné comme étant une partie du lot 9-A, Rang IV, Canton Labarre, au prix de 6 162.81 \$, taxes en sus (si applicables), et aux conditions émises dans le contrat de vente telles que décrites ci-après :

- Une option d'achat pour la superficie à l'arrière du terrain jusqu'à la rue éventuelle pour une profondeur de soixante mètres au même prix, valide pour deux ans, renouvelable au gré des parties.
- Si exercice de l'option, obligation d'y construire un bâtiment d'une superficie minimale de trois cents pieds carrés.

Il est en outre résolu que M. Réjean Bouchard, maire, et M. Gilles Boudreault, directeur général, ou M. Carl Bouchard, directeur général adjoint, soient autorisés à signer les documents relatifs à cette vente et que la présente résolution soit adoptée séance tenante.

10.- APPROBATION POUR L'ACHAT D'UN TERRAIN À DES FINS DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL. RE: P-10A ET P-10B, RANG IV, CANTON LABARRE

Cet item est remis à une séance ultérieure.

11.- APPROBATION POUR L'ACHAT D'UN TERRAIN À DES FINS DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL. RE: P-13, RANG IV, CANTON LABARRE

61.03.11 Il est proposé par M. Jean-Claude Bhérier, appuyé par M. Dominique Côté et résolu unanimement d'approuver l'achat d'un terrain désigné comme étant une partie du lot 13, Rang IV, Canton Labarre, au montant de 10 000 \$, et aux conditions émises dans le contrat d'achat telles que décrites ci-après :

- Installation par l'acheteur d'une clôture agricole à la limite arrière des terrains (secteur rue Lajoie) bordée par les poteaux d'Hydro-Québec, du début du développement au ruisseau.
- L'acquéreur s'autocotisera pour la TPS et la TVQ puisqu'il est inscrit.

Il est en outre résolu de mandater Me Jacques Néron, notaire, pour rédiger le contrat d'achat et que M. Réjean Bouchard, maire, ainsi que M. Gilles Boudreault, directeur général, ou M. Carl Bouchard, directeur général adjoint, soient autorisés à signer les documents relatifs à cet achat. La présente résolution est adoptée séance tenante.

12.- APPROBATION D'UN ÉCHANGE DE PARCELLES DE TERRAIN. RE: P-11 et P-12, RANG V, CANTON LABARRE

Cet item est remis à une séance ultérieure.

13. COMPTE-RENDU DES COMITÉS

A) TRAVAUX PUBLICS

Il est question des nombreuses précipitations reçues pendant lesquelles nous avons également eu un bris important à l'un de nos camions.

B) LOISIRS

M. Jean-Claude Bhérer mentionne que le Tournoi de curling se tiendra du 13 au 17 avril 2011 à l'aréna Samuel-Gagnon.

C) SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Berthold Tremblay fait état de la vente de camions incendie par le Rassemblement du patrimoine motorisé. Les profits ont été versés à la Maison des jeunes de chacune des municipalités à qui appartenaient au préalable ces dits camions.

D) URBANISME

Aucun rapport.

E) DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

M. Réjean Bouchard mentionne que nous avons un kiosque à l'Expo Habitat de Chicoutimi, qui s'est tenu du 3 au 6 mars, afin de publiciser notre nouvelle phase de développement résidentiel. Cette année, nous avons ajouté un volet commercial et industriel. L'achalandage fut assez intéressant pendant la fin de semaine.

F) COMITÉ DE LIAISON

Aucune rencontre depuis la dernière séance du Conseil.

14.- AUTRES SUJETS S'IL Y A LIEU

Aucun sujet.

15.- PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

Plusieurs citoyens sont présents. Des questions sont posées surtout en lien avec le futur lieu d'enfouissement technique (LET). Monsieur le maire répond le plus adéquatement possible.

16.- LEVÉE DE LA SÉANCE

62.03.11

Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu unanimement que l'assemblée soit et est levée.

IL EST 21:15 HEURES

LE MAIRE

LE
SECRÉTAIRE-TRÉSORI
ER

M. RÉJEAN BOUCHARD

GILLES
BOUDREAULT